



# AREC

Bulletin  
de liaison  
N°54  
Janvier  
2009

Plaine de France – Pays de France

Bulletin édité à 1500 exemplaires

## SOMMAIRE

- 1- Le mot du Président
- 2- Le bulletin de liaison.
- 3- Etude épidémiologique
- 4- Campagne d'information.
- 5- Rapport Dermagne.
- 6- La qualité de l'air
- 7- Survols
- 8- Les forums.

## 1- Le mot du président :



### Les subtilités du vocabulaire

La langue française est riche et elle ne cesse de s'enrichir. On savait que les sourds s'appelaient maintenant des malentendants et les aveugles des non-voyants. Pour ceux qui subissent ces handicaps, cela ne change rien. Dans le domaine de la lutte contre les nuisances aériennes on vient de découvrir qu'il fallait s'habituer aux nouvelles appellations.

La CCE (*Commission consultative de l'Environnement*) pourrait s'appeler le CCDD (*Conseil Consultatif du Développement Durable*). Par ailleurs la *Communauté Aéroportuaire* deviendrait la *Communauté de territoires*. On savait déjà que le PGS (*Plan de Gêne Sonore*) était très différent du PEB (*Plan d'Exposition au Bruit*). Le premier donne droit à des aides pour l'insonorisation des logements, le second impose des obligations dans le domaine de l'urbanisme et des transactions immobilières. Ce n'est pas facile de faire comprendre à un riverain « **exposé au bruit** » qu'il n'est pas « **gêné** » par les nuisances sonores.

A notre connaissance il n'a pas été proposé de débaptiser le « **Comité Permanent** » Cependant il aurait pu l'être puisque, malgré son appellation, il ne s'est plus réuni depuis 2004 !

Pourtant, parfois les mots employés ont des significations très précises : par exemple, lorsque l'AREC a été auditionnée au Conseil Economique et Social, nous avons bien spécifié que nous demandions une **réduction progressive** du trafic de nuit et nous avons eu la surprise de trouver dans les propositions de M. Dermagne (Président du C E S) qu'il suggérerait une **utilisation plus importante la nuit** du doublet Nord.

Alors, si une telle proposition était retenue, l'AREC devrait *trouver les mots* pour essayer de faire comprendre à ceux qui subissent ces nuisances qu'ils auront **moins de bruit avec plus d'avions !!!**

Le Président **Michel TOURNAY**

## 2- Le bulletin de liaison : un outil de communication.

Notre bulletin, qui paraît trois fois par an, est distribué aux adhérents, aux élus de notre secteur (Maires, Conseillers généraux, Députés et Sénateurs), et également aux services officiels (Préfecture, Sous-préfecture, DGAC : Direction générale de l'aviation civile, ADP : Aéroports de Paris), ainsi qu'aux membres des commissions auxquelles nous participons.

Au-delà de cette diffusion systématique nous mettons à la disposition des mairies (52 Communes), un certain nombre d'exemplaires destinés aux administrés. Cette facilité d'information est rendue possible grâce à l'étroite collaboration entre l'AREC et les Maires qui acceptent volontiers de mettre les bulletins sur leur présentoir.

La responsable de la communication  
**Lucette COHUAU**

### **3- Etude épidémiologique autour de Roissy** **Lancée par la Région I D F.**

Dans notre précédent bulletin N° 53, nous avons fait état du lancement de l'étude épidémiologique dans le cadre du dispositif SURVOL. Deux réunions du Comité de pilotage (dont fait partie l'AREC) ont eu lieu en janvier et en juillet 2008. Une troisième réunion devait se tenir en octobre mais elle n'a pas encore été organisée. Malgré notre relance, nous n'avons pas encore eu connaissance de la reprise des travaux.

Par contre, nous avons appris que l'étude sur la qualité de l'air autour de ROISSY conduite par AIRPARIF était terminée et les résultats devraient être connus dans le premier trimestre 2009. (*Voir notre article dans ce bulletin*)

D'autre part, le Conseil Régional d'Ile de France nous a informés que la Région avait décidé de financer en 2009 une étude épidémiologique sur l'incidence des plateformes aéroportuaires sur la santé publique. M. Rachid Adda, Conseiller régional de Sarcelles, qui est un des initiateurs de cette étude, nous a fait parvenir un communiqué de presse dont nous reprenons l'essentiel ci-dessous.

*D'un coût estimé à 300 000 €, cette étude aura pour objectif de mettre en relation l'indicateur de pollution avec l'indicateur sanitaire choisi et d'examiner si la relation dose-réponse diffère ou non entre les différentes zones. Sa phase opérationnelle est aujourd'hui inscrite dans le budget régional et fera l'objet d'un appel d'offre en janvier 2009 pour son lancement dès juin 2009. Sans précédent à ce jour, cette étude a vocation à éclairer nos connaissances sur les éventuelles pathologies liées à cette pollution spécifique.*

L'AREC ne peut que se féliciter de cette initiative de la Région Ile de France et nous espérons que ce dossier sera d'une grande utilité dans l'étude plus large du dispositif SURVOL. Nous rappelons que nous demandons depuis longtemps que soient prises en compte toutes les nuisances, qu'elles soient sonores ou atmosphériques.

### **4- Campagne d'information :**

L'organisation du rassemblement Elus et Associations du 20 septembre a mobilisé beaucoup d'énergie et, dans le dernier trimestre 2008, nous avons repris nos actions d'information auprès des différentes municipalités. Pour maintenir le contact avec les Elus et les riverains nous avons entrepris une série de réunions publiques :

- Le 22 octobre à ASNIERES
  - Le 17 décembre à EZANVILLE
- Nous reprenons en ce début d'année
- Le 10 février à ECOUEN
  - Courant février à DOMONT

Ensuite ce sera St MARTIN DU TERTRE, BELLOY EN FRANCE et autres communes du Pays de France et de la Plaine de France.

Il importe en effet de tenir au courant les Elus et les populations survolées de ce qui se prépare actuellement dans le cadre de la charte du développement durable.



**ASNIERES 22 octobre :**

M.Barbarossa Président de la Communauté de communes et des Elus d'Asnières et de Noisy / Oise



**EZANVILLE 17 novembre :**

M.Eric Battaglia, Maire adjoint et Michel Tournay Président de l'AREC répondent aux questions

## **5- La Charte du développement durable**

### **Réflexions sur les 35 propositions du rapport DERMAGNE :**

Nous avons reçu fin décembre un rapport de M. Jacques DERMAGNE, Président du Conseil Economique et Social, dans lequel il présente ses 35 propositions suite aux nombreuses auditions dans le cadre de la préparation de la charte de développement durable de ROISSY.

L'AREC tient à faire connaître ses réactions vis-à-vis de ces propositions.

Nous reconnaissons que certaines de nos revendications ont été prises en compte mais nous déplorons que, par ailleurs, des propositions essentielles comme les vols de nuit, n'aient pas été retenues.

La **proposition N°1** mentionne la volonté de **rétablir la confiance**, de **relancer le dialogue**, de **reprenre la concertation**, etc... Qui pourrait être contre de telles propositions ? Personne. Encore faut-il que ces bonnes intentions soient suivies d'effet.

Dans la **proposition N° 3** on note avec satisfaction, dans la définition du bruit perçu, la suggestion de prendre en compte une très ancienne revendication de l'AREC, la répétitivité des passages et le spectre sonore de certains appareils.

La **proposition N° 4** met l'accent sur la nécessité de rendre accessible par Internet les informations du système de visualisation VITRAIL, aujourd'hui réservé aux habitants de 2 ou 3 communes très importantes.

Avec **les propositions 5, 6 et 7** on note le projet d'accélérer la prise en compte des dossiers d'aide à l'insonorisation, la simplification des procédures, l'augmentation des moyens financiers avec l'affectation du produit des amendes pour infraction au financement des travaux d'insonorisation, la révision du PGS (Plan de Gêne Sonore), la mise en cohérence du PGS avec la zone C du PEB (Plan d'Exposition au Bruit).

Tout ceci va dans le sens des revendications répétées de l'AREC mais il ne faut pas se réjouir trop vite. En effet, la **proposition 32** stipule que les fonds affectés au financement des aides à l'insonorisation seraient intégrés aux ressources

d'une nouvelle structure, la **Communauté de Territoires**, et participeraient donc au financement de cette nouvelle entité. Si cette proposition 32 était retenue, **on nous retirerait d'une main ce que l'on nous a donné de l'autre.**

Et puis la mise en place de cette **Communauté de Territoire** qui remplacerait la **Communauté Aéroportuaire** serait un sérieux frein à la reprise rapide des travaux au sein des dispositifs qui existent. La CCE ne s'est réunie que très rarement ces dernières années et la commission permanente n'était plus permanente que de nom. **L'AREC rappelle l'urgence de relancer l'activité des instances existantes au sein desquelles les riverains peuvent s'exprimer.** Le fait de mettre en place des nouvelles structures prendra du temps, beaucoup de temps et, pendant ces mois et ces années, le trafic ne cessera de progresser et les riverains continueront à subir l'augmentation des nuisances sonores et atmosphériques.

Enfin nous abordons le sujet qui fâche: **les vols de nuit**. Malgré les demandes convergentes des Elus et des associations sur la question du trafic de nuit, demandes confirmées le 20 septembre au Trocadéro, M. Dermagne préconise, dans sa proposition N° 2 (page 8), **une utilisation plus importante la nuit du doublet Nord !!**

**C'est clair : au lieu de « réduire les nuisances », on les déplace !**

L'AREC, qui avait demandé, lors de son audition au Conseil Economique et Social, d'engager rapidement la **diminution progressive des vols de nuit**, ne peut absolument pas accepter une telle orientation qui ferait des territoires de la Plaine de France et du Pays de France **la pouvelle de l'aéroport de ROISSY.**

Nous envisageons de demander aux autorités concernées, dans le cadre des structures de concertations existantes, la reprise d'urgence des discussions sur le sujet précis des vols de nuit.

Le Président : **Michel TOURNAY**

## **6- La qualité de l'air autour de Roissy :**

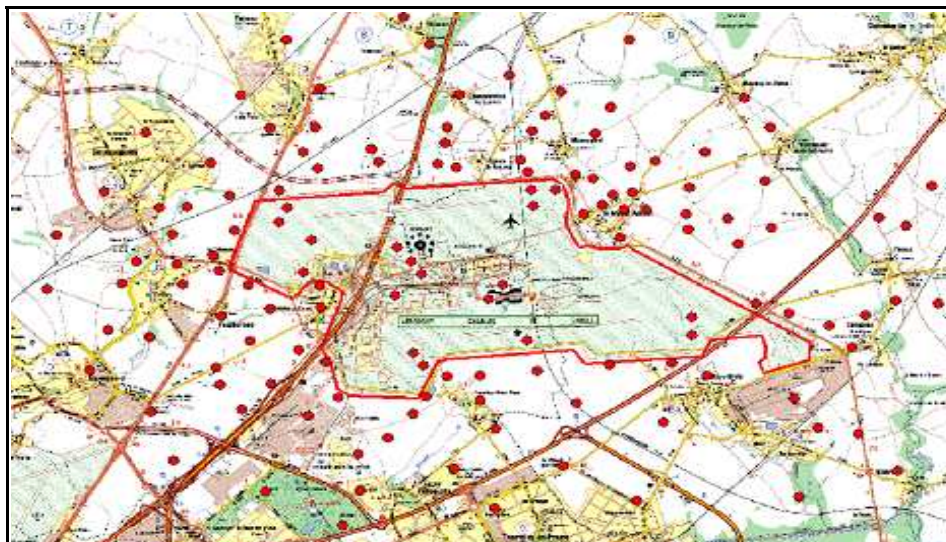
Indépendamment de l'importante étude prévue dans le dispositif SURVOL pour les années à venir (*Voir notre article dans le bulletin 53*) AIRPARIF effectue une campagne de mesures autour de l'aéroport de ROISSY. Cette étude a pour but de mesurer les niveaux de dioxyde d'azote sur l'aéroport et ses alentours.

**120 Sites de mesures ont été mis en place sur 23 communes entre le 20 décembre 2007 et le 14 février 2008** (soit 4 séries de mesures de 14 jours chacune. Le financement est assuré par la DRASS (Direction régionale des affaires sanitaires et sociales) et ADP. L'étude est terminée et **les résultats seront disponibles dans le premier trimestre 2009**

Bien entendu cette étude sera versée au dossier du dispositif SURVOL plus ambitieux mais dont les résultats ne seront disponibles que dans quelques années.

Les points de mesure répartis sur les 23 communes participantes autour de Roissy sont indiqués sur la carte de localisation ci dessous (Source AIRPARIF) Cette campagne devrait permettre d'actualiser la carte des niveaux annuels en dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) polluant principalement émis par les moteurs (véhicules routiers et avions) et, dans une moindre mesure, par le chauffage et l'industrie.

**Les 120 sites de mesure autour de Roissy (source Airparif)**



Compte tenu de l'importance des activités aériennes et au sol, la plateforme aéroportuaire de Roissy (premier aéroport francilien et 2<sup>ème</sup> aéroport européen) est une source importante de production d'oxydes d'azote en Ile de France.

AIRPARIF rappelle par ailleurs que les prévisions effectuées dans le cadre du PPA (plan de protection de l'atmosphère) montrent un dépassement de l'objectif de qualité fixé par la réglementation. L'étude permettra de vérifier et d'actualiser ces prévisions.

**L'AREC ne peut que se féliciter de la prise en compte des problèmes de pollutions atmosphériques et rappelle, une fois de plus, que les nuisances sonores ne sont pas les seules à participer à la dégradation du cadre de vie des riverains d'aéroports.**

Pour plus d'information voir le site d'AIRPARIF [www.airparif.asso.fr](http://www.airparif.asso.fr)

## **Renouvellement ou nouvelle adhésion à l'AREC**

M. , Mme, Mlle Nom : .....Prénom.....

Adresse.....

CP.....Ville.....Tel.....Email.....

J'adhère à l'AREC et je joins un chèque de.....€ (minimum 10€) pour l'année .....  Renouvellement  
 Nouvelle adhésion

Merci de retourner cette adhésion accompagnée du chèque à :

Date et signature

**Mr Roger DANJAN**  
**Trésorier de l'AREC**  
**9, rue aux Loups 95560 MONTSOULT**

## 7- Les survols de la Plaine de France et du Pays de France :

La DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) nous a fait parvenir un document cartographique « **Présentation illustrée des flux de trajectoires 2008** ». Chaque carte du recueil représente le trafic sur une journée complète pour les atterrissages et pour les décollages.

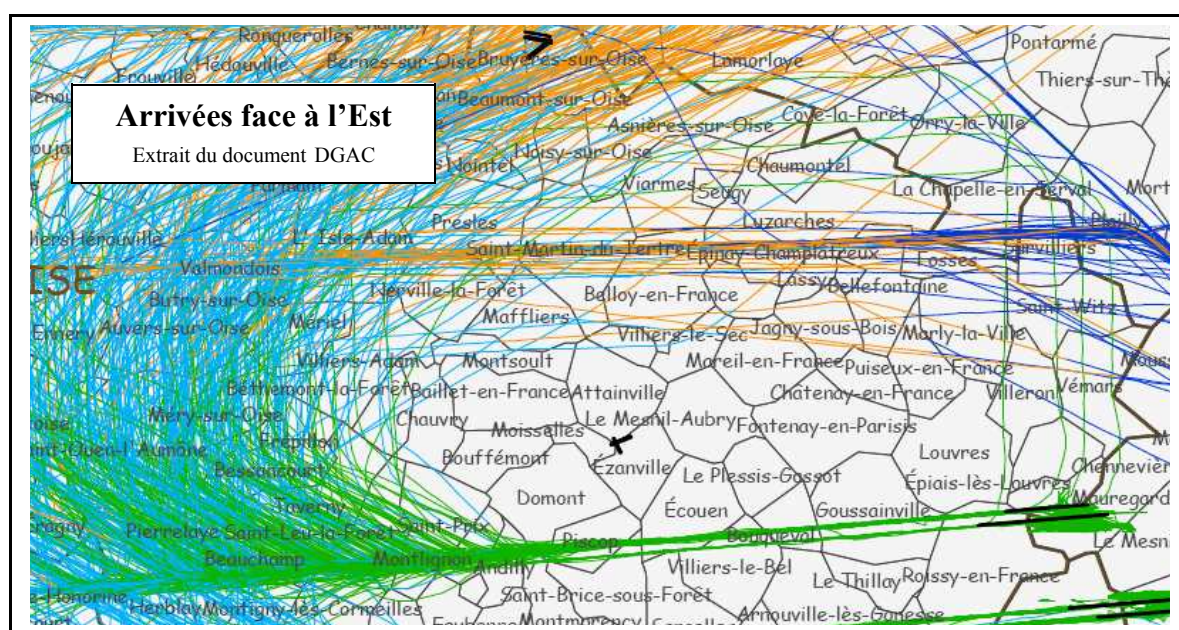
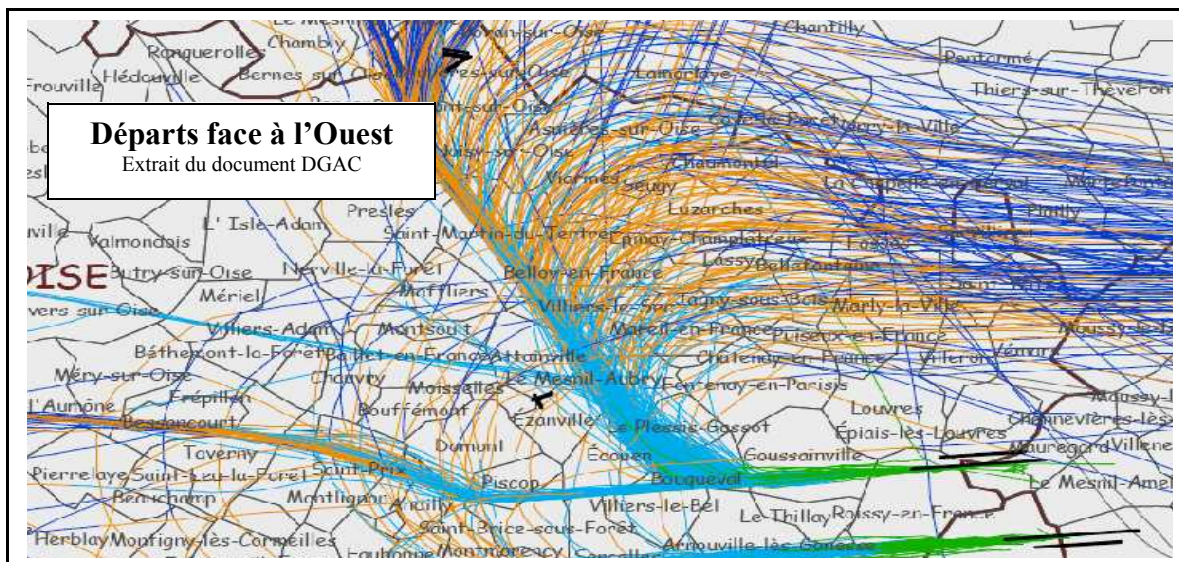
Pour 2008 ces journées « caractéristiques » sont : pour les décollages face à l'Est, le 18 juillet 2008 et pour les atterrissages face à l'Ouest, le 30 mai 2008

**Pour les décollages** on remarque que le trafic vers le Nord est très dense et assez rectiligne d'Écouen jusque Beaumont sur Oise. On note également, pour les retours vers l'est, un couloir large 15 km environ

qui concerne de très nombreuses communes de la Plaine de France et du Pays de France.

**Pour les atterrissages** les survols concernent des communes situées plus à l'ouest lorsqu'il s'agit de virages, mais dès que les avions sont alignés dans l'axe de la piste 3 (à 15 ou 20 km) ils respectent une trajectoire absolument rectiligne en survolant, depuis St Prix, toutes les communes situées dans l'axe.

Nous avons tenu à diffuser ces images dans notre bulletin bien que leur réduction ne permette pas une grande précision. Bien entendu, lors des réunions d'information, ces documents sont projetés sur écran, ils sont plus lisibles et peuvent alors être commentés plus en détail.



## 8- Les forums des associations de Septembre 2008 :

Les événements concernant les activités de l'AREC ont été si nombreux au dernier semestre 2008 qu'ils ne nous ont pas laissé de place dans notre dernier bulletin n°53, pour vous parler des forums. En Septembre 2008, nous avons été présents et actifs sur les 7 forums de notre secteur. Les Mairies qui organisent chaque année ces forums, accueillent les associations de nos villages, et font toujours une place au stand de l'AREC.

Jeunes et seniors viennent nombreux dans une ambiance de kermesse se faire inscrire à la discipline de leur choix et passent nous saluer. Tous connaissent l'AREC et se renseignent sur l'évolution du trafic de Roissy et des survols de leur commune. A cette occasion nous enregistrons le renouvellement de la cotisation des adhérents et nous faisons de nombreuses nouvelles adhésions.

L'inquiétude se précise toujours un peu plus, quant à l'éventuel transfert des vols de nuit du doublet sud sur le doublet nord, donc sur la Plaine de France et le Pays de France. Venez nombreux nous rencontrer aux forums de Septembre 2009, vous y serez toujours bien accueillis et bien renseignés sur l'activité de Roissy Charles de Gaulle.

Le Vice Président : **Jean COHAU**



Asnières sur Oise Samedi 6 Septembre



Domont Samedi 6 Septembre



St Martin du Tertre Samedi 6 Septembre



Ecouen Dimanche 7 septembre



Viarmes Dimanche 7 septembre



Montsoult Samedi 13 Septembre

Rendez vous  
aux prochains  
forums de  
septembre



Ezanville Dimanche 14 Septembre

Soutenez notre  
action  
Rejoignez  
l'AREC